

OEUVRES CHOISIES

DE M. EUGÈNE SUE.

FERNAND DUPLLESSIS.

MÉMOIRES D'UN MARI.



9931

PRÉFACE.

L'auteur de ces Mémoires n'existe plus.

Je l'ai longtemps et intimement connu ; peu d'hommes ont été mieux doués par la nature ; j'ai rarement rencontré de cœurs meilleurs que le sien, de caractère plus bienveillant, plus ouvert et plus facile ; d'organisation plus délicatement sensible et plus accessible aux pensées généreuses. D'une bravoure éprouvée, d'une imagination vive, souvent poétique, d'un esprit fin et essentiellement observateur, il joignait à ces avantages un patrimoine considérable, une figure remarquablement belle... et je ne sais quoi qui charme et attire les caractères les plus divers, et ceux mêmes que l'on croirait devoir être essentiellement réfractaires à la séduction.

Avec tant de chances de bonheur, non seulement celui dont je parle a été pendant une grande partie de sa vie extrêmement malheureux ; mais il a causé des maux si affreux que quiconque n'aurait pas la clef de ce caractère singulier ne ressentirait pour lui qu'aversion ou dédain, tandis qu'il nous semble mériter sinon l'intérêt du moins la compassion, car jusqu'au jour où je lui ai fermé les yeux... cet homme a conservé de précieuses qualités de cœur.

La lecture de ces Mémoires expliquera, je le crois, cet apparent contraste. Sauf des changemens de noms et quelques déguisemens de lieux imposés par des convenances de plusieurs sortes, ces pages ont été écrites par leur auteur ; doué d'une mémoire prodigieuse et pour ainsi dire rétrospective (lorsqu'un fait nouveau avait sa racine ou son explication dans un fait antérieur), possesseur de nombreuses notes recueillies pendant sa vie, dès les premières années de son adolescence, l'auteur a pu faire revivre une foule de personnages.

Rien dans ces pages n'annonce l'écrivain ; ce n'est pas

une œuvre d'art ; c'est, si cela se peut dire, une *réalité* souvent brutale ; mais dans la pensée de l'auteur (et je la partage) cette réalité doit avoir son **ENSEIGNEMENT MORAL.**

Telle a été du moins la dernière espérance de cet homme, que j'ai vu mourir malheureux et repentant de sa vie passée, mais stoïque devant la mort :

— *Ce récit est une EXPIATION que je me suis imposée,* — m'a-t-il dit, — *puisse-t-il être aussi UN ENSEIGNEMENT !*

J'avais toute latitude pour opérer les retranchemens ou les changemens nécessaires ; d'abord, je l'ai dit, par égard pour certaines convenances, car plusieurs personnages de ces Mémoires vivent encore aujourd'hui ; puis, afin de rendre la lecture de ces pages plus facile en les dégageant de toute superfluité.

J'ai usé de mon mieux de ce droit ; la plupart des événemens m'étaient connus dans leurs moindres circonstances, j'ai quelquefois remplacé les retranchemens dont je parle par la narration rapide de faits trop longuement développés dans le manuscrit.

J'avais eu d'abord la pensée de retrancher de ces récits ce qui concerne l'adolescence de l'auteur, et d'arriver tout d'abord à son mariage, mais j'ai cru (et le lecteur partagera peut-être cet avis) que souvent le caractère, l'avenir de l'homme, se révèlent dès les premiers actes de son adolescence ou de sa jeunesse.

Enfin, la vie de l'auteur se trouvant intimement liée à celle de plusieurs de ces camarades de collège ayant déjà, au commencement de ces Mémoires, leur physionomie particulière et vivement accentuée, j'ai cru ne devoir pas retrancher cette espèce de *prologue*.

Surtout, que le lecteur ne s'effarouche pas de quelques vérités un peu hardies : l'ensemble de l'œuvre montrera, je le répète, qu'elle est d'une haute moralité.

EUGÈNE SUE.

Aux Bordes, 1^{er} septembre 1849.

Sue

— Fernand ! tu entends ma mère ? Cette placidité d'esprit ne l'a pas abandonné un instant, sinon lorsqu'elle s'est jetée au devant des baïonnettes pour me couvrir de son corps...

— Parce qu'en pareille circonstance il est permis de perdre son sang-froid, ainsi que tu as perdu le tien, mon ami, en me voyant traiter par ces gendarmes avec peu de courtoisie, je l'avoue ; mais, ces émois passés, on revient à la modération.

— Ah ! Jean, — m'écriai-je, — quel admirable courage !

— Que te dirai-je, Fernand... ma mère me fait oublier parfois jusqu'au péril qu'elle court. Elle cause ici avec autant de liberté d'esprit que dans le salon de ton château.

— Voyons, mon enfant, — reprit madame Raymond d'un ton d'affectueux reproche, — est-ce d'hier que nous avons fait nos premiers pas dans cette carrière où l'on doit remercier Dieu d'un jour sans angoisses ? Est-ce qu'on poursuit, est-ce qu'on atteint le but où nous tendons sans douleur, sans périls, et souvent sans le martyre... comme tant de nos pauvres frères dont le sang a coulé ?... Est-ce que nous ne nous sommes pas dit cent fois que notre vie n'était pas à nous, mais à cette sainte cause de la liberté pour laquelle ton père est mort sur l'échafaud ? Est-ce que depuis que tu as l'âge de raison nous ne sommes pas habitués à cette pensée : Qu'en un jour d'insurrection ou de défaite... je pouvais avoir à clore pieusement tes paupières, comme tu pouvais clore les miennes ? Est-ce qu'il y a de quoi s'attrister d'avance ? Me vois-tu jamais sombre, éplorée, parce que je vis toujours avec le souvenir cher et sacré de ton père, dont j'ai baisé le front sanglant, et que j'ai enseveli de mes mains ? N'avons-nous pas foi, comme nos pères les Gaulois, à la renaissance infinie de nos corps et de nos âmes, qui vont tour à tour peupler l'immensité des mondes ? Pour nous, qu'est-ce que la mort ? le recommencement d'une autre vie, rien de plus. Nous sommes de ce côté-ci du rideau ; nous passons de l'autre... où des perspectives inconnues attendent nos regards ; quant à moi, je ne sais si c'est parce que je suis fille d'Ève, — ajouta madame Raymond avec un demi-sourire, — mais le phénomène de la mort ne m'a jamais inspiré qu'une excessive curiosité...

— Ah ! madame... malgré ce stoïcisme apparent, votre cœur maternel se brisait lorsque vous craigniez que Jean, forcé de fuir avec vous, ne succombât à sa blessure pendant le voyage ? J'ai vu chez moi votre inquiétude, vos larmes lorsqu'il souffrait !

— Certes, monsieur, de même que je me suis jetée au-devant des armes qui menaçaient mon fils. L'instinct maternel est plus puissant que l'instinct de conservation ? Mais la veille d'un duel ou d'une bataille, je dirai toujours à mon fils : Va et fais ton devoir !

— Oh ! ma mère, — dit Jean avec un accent de tendresse et d'enthousiasme, en se jetant à genoux près du lit de madame Raymond et baisant pieusement ses mains, — tel est le génie de votre tendresse que vous m'avez habitué à ne rien craindre pour moi, et que vous savez apaiser jusqu'aux alarmes que votre sort m'inspire !

Je ne saurais exprimer l'émotion profonde, presque sainte, dont je fus saisi à ce tableau touchant, à ces nobles et sereines paroles échangées entre le fils et la mère, au fond d'une prison, et sous le coup des plus sinistres éventualités. L'exemple des sentiments héroïques est contagieux, surtout pour moi. Soudain une idée me vint à l'esprit, et, m'adressant à Jean, que sa mère enlaçait de ses bras et baisait tendrement au front :

— Mon ami, les instans nous sont malheureusement comptés... J'ai une folle idée... impraticable peut-être, mais il faut que je te la dise.

— Pauvre et bon Fernand... toujours le même ! Voyons ton idée.

— Madame Raymond, toi et monsieur Charpentier, devez-vous encore rester ici longtemps ?

— Non... je dois ce matin subir un dernier interroga-

toire, puis, après-demain, nous serons dirigés sur Paris.

— Voilà mon projet... il n'est pas tout à fait mien... Il m'est inspiré par la vaillante action de monsieur Charpentier, qui a délivré ton oncle.

— Explique-toi ?

— Je viens de parcourir la route de Limoges à Châteauroux, j'ai remarqué à cinq lieues d'ici une gorge de rochers. La route, rapide à cet endroit, est profondément encaissée. On vous conduira nécessairement en voiture sous bonne escorte.

— Sans doute.

— Une quinzaine d'hommes déterminés, dont cinq ou six à cheval, peuvent, dans l'endroit que j'ai remarqué, avoir raison de l'escorte... et vous délivrer.

Jean se tourna vers sa mère, et lui dit avec émotion en me montrant du regard :

— Brave Fernand, toujours le même dévouement !

Madame Raymond resta muette ; je continuai :

— J'ai parmi mes gardes et mes métayers, presque tous anciens soldats, une dizaine d'hommes de cœur ; il me sera facile de compléter le nombre.

— Fernand...

— Laisse-moi achever... Je me remets en route dans une heure ; je retourne à La Riballière faire mes préparatifs ; mes hommes partiront isolément ; je leur donne un rendez-vous convenu ; moi, avec cinq ou six des plus résolus, nous montons à cheval, et...

— Monsieur Duplessis, — me dit madame Raymond en m'interrompant, — nous sommes très reconnaissans de votre bonne volonté, mais il nous est impossible d'accepter cette offre...

— Pourquoi cela, madame ?

— D'abord... parce que cela serait compromettre gravement les braves gens qui vous suivraient, et ensuite vous compromettre vous-même.

— Eh ! madame, que m'importe...

— Cela, monsieur, m'importe beaucoup, à moi... — me répondit madame Raymond avec un accent de froideur hautaine, nuance si légère, d'ailleurs, que Jean n'en fut pas frappé.

Je sentis avec douleur que sa mère ne voulait accepter aucun service d'un homme qui l'avait outragée ; je restai muet et baissai la tête avec accablement, pendant que madame Raymond, d'un ton moins absolu, de crainte sans doute d'éveiller les soupçons de son fils, ajoutait :

— Oui, monsieur Duplessis, il m'importe beaucoup de ne pas abuser de votre bon vouloir.

— Puis, — ajouta Jean, — les préparatifs de cette attaque de vive force seraient infailliblement remarqués... L'issue de cette agression est douteuse. Or, mon bon et brave Fernand, si nous n'avons pas craint de te demander asile, c'est qu'en supposant que l'on nous eût arrêtés chez toi, cela ne t'exposait à aucune poursuite ; mais une attaque à main armée... diable ! tu ignores donc où cela peut te conduire, mon pauvre ami ?

— Je n'en sais rien... je n'y ai pas songé ; mais ce que je sais maintenant, Jean, et cela m'afflige profondément, c'est que tu ne me crois bon qu'à te rendre des services sans danger pour moi...

— Te blesser... moi... Ah ! Fernand, tu es injuste ! — s'écria Jean en me serrant les mains dans les siennes. — N'était-ce pas déjà mettre ta générosité à l'épreuve que te demander, à toi royaliste, un asile pour nous, *Jacobins*, comme on nous appelle.

— Tu as hésité, peut-être ?

— Pas un moment, ma mère te le dira ; mais, je le répète, il y a un abîme entre te demander un refuge et accepter de toi une de ces offres pleines de périls, une de ces offres qui ne s'acceptent qu'entre soldats d'une cause commune. Mais je te remercie du fond du cœur, mon cher Fernand ; ton offre courageuse est un nouveau gage donné par toi à notre vieille amitié.

— Ainsi, mon voyage aura été stérile ; ainsi, je serai inutilement venu dans cette prison... où j'étais accouru

EUGÈNE SUE

— ŒUVRES —



MÉMOIRES

D'UN MARI

II

PARIS

LA LIBRAIRIE MONDIALE

10, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 10

—
Tous droits réservés.

Il ne s'abusait pas, d'ailleurs, sur le terrible sort qui l'attendait, selon la rumeur publique; mais sa foi dans l'avenir de sa cause, loin de chanceler, semblait encore plus fervente et plus ferme. Son mâle visage rayonnait de fière assurance, lorsque, avec l'accent d'une irrésistible conviction, il me parlait de ce prochain et radieux avenir « qu'il ne devait pas voir, » ajoutait-il en souriant. La pensée de la mort excitait, surtout chez Jean, une très vive curiosité. Spiritualiste par essence, il partageait avec sa mère, son oncle et Charpentier, la virile croyance qui fut celle de nos pères les Gaulois. Selon l'admirable dogme druidique, l'homme était immortel, âme et corps, esprit et matière; il allait ainsi, âme et corps, incessamment renaître et revivre de monde en monde, s'élevant à chaque migration nouvelle vers une perfection infinie comme celle du Créateur. Cette vaillante croyance expliquait seule à mes yeux le détachement superbe avec lequel Jean et sa mère envisageaient ces terribles problèmes qui jettent tant de trouble et d'épouvante dans les âmes faibles, habituées à voir dans la mort le néant ou la fin de la *vie physique*, tandis que la mort n'est que l'heure d'une renaissance complète de l'esprit et du corps, qu'une autre vie attend avec ses nouveautés mystérieuses.

Mais, hélas! il ne m'était pas donné de partager cette croyance: je voyais avec un douloureux effroi s'approcher le jour fatal où Jean serait jugé par la cour des pairs.

Ce jour venu, madame Raymond me pria de l'accompagner à cette redoutable séance; en vain je voulus la détourner de ce dessein, dans ma crainte d'une condamnation à mort portée contre Jean; je n'osais cependant exprimer mes appréhensions à madame Raymond, elle devina ma pensée: — Mon cher monsieur Duplessis, — me dit-elle, — le père de mon fils est mort sur l'échafaud... pour la liberté... je l'ai pieusement enseveli de mes mains... Si mon fils doit aussi mourir pour la même et sainte cause, je saurai accomplir mon devoir d'une main ferme... Vous croyez que l'on peut condamner Jean à mort?... Je crois, moi, que l'on ne peut le condamner... qu'à l'immortalité (1). Donnez-moi le bras, monsieur Duplessis... calmez votre émotion et rendez-vous à la chambre des pairs.

(1) Ces mots héroïques, d'une mère au sujet de son fils, sont **TEXTUELS**

Je n'oublierai de ma vie cette séance solennelle.

Jean fut admirable en présence de ses juges; calme, digne, imposant, il ne sortit pas de ses lèvres un seul mot blessant pour ses adversaires politiques, qui tenaient sa vie entre leurs mains; mais inflexible dans ses principes, il confessa noblement sa foi, et termina ainsi son discours en s'adressant à ses juges :

« — Aucune trêve n'est possible entre nous. Vous voulez l'ombre, nous voulons la lumière; vous voulez l'oppression, nous voulons la liberté; vous voulez le privilège, nous voulons l'égalité; vous voulez l'égoïsme, nous voulons la fraternité. Je ne vous hais pas... je vous plains... Vous vivez dans le présent, nous vivons dans l'avenir... cet avenir sera aussi pur, aussi glorieux que le présent est sombre, inique et honteux. Vous avez la force... nous avons le droit; vous avez le pouvoir, nous avons l'idée; aujourd'hui est à vous, demain est à nous. Croyez-moi, demain est proche! les coupables d'aujourd'hui seront demain les victorieux; et vous, oui, vous, des premiers et des plus empressés, vous acclamerez, prosternés... notre victoire... Je ne vous demande pas d'autre vengeance. »

L'effet du discours de Jean fut puissant. Je vis des larmes couler des yeux de madame Raymond, larmes d'orgueil et de tendresse maternelle; mais le défi jeté par l'accusé à ses juges lui fut fatal. Ils se retirèrent pour délibérer.

L'arrêt condamnait les principaux complices de Jean à une détention perpétuelle, et lui, selon mes prévisions, à la peine de mort.

— Pour la première fois de sa vie, mon frère sera jaloux de mon fils! — me dit madame Raymond d'une voix calme, au moment où le jugement fut rendu.

Mais ces paroles d'un terrible stoïcisme, je les entendis à peine; la condamnation de Jean me causa une douleur violente, le cœur me manqua : je me trouvai mal, l'on m'emporta hors de la salle.

Lorsque je revins à moi, les accusés avaient été reconduits dans leur prison. J'appris alors que, pendant mon évanouissement, il s'était passé une scène émouvante.

L'arrêt prononcé, madame Raymond, s'approchant de la barre où se trouvait encore Jean, avait dit aux huissiers et aux gendarmes avec une parfaite courtoisie : — Pardon, messieurs, je voudrais m'approcher de mon fils, M. Jean Raymond.

Ces hommes s'écartèrent avec respect, quelques-uns avec at-

tendressement, devant la mère du condamné, qui se préparait avec les autres accusés à regagner sa prison.

Madame Raymond tendit la main à son fils par-dessus la barre et lui dit d'une voix haute et ferme : — Mon enfant, il y a trente-deux ans, ton père était aussi condamné à mort pour la sainte cause que tu viens de défendre si noblement (1).

Jean porta la main de sa mère à ses lèvres, et lui répondit en souriant : — A ce soir, mère, n'est-ce pas ?

— A ce soir ! — reprit madame Raymond, après avoir tendrement serré la main de son frère et celle de M. Charpentier.

• • • • •
 Jean devait être exécuté le surlendemain.

De retour chez moi, je passai une nuit horrible; agité par des rêves effrayants, je voyais la tête de Jean rouler sur l'échafaud, et sa mère pleurant baisser ce front livide et sanglant. Le jour venu, je me préparai à aller une dernière fois visiter mon ami d'enfance; j'espérais à peine avoir la force de résister à cette dernière et funèbre entrevue. Lorsque j'entraï dans la prison, Jean, sous la surveillance d'un gendarme, faisait sa toilette du matin avec un soin aussi minutieux que s'il eût été chez lui; ses beaux traits, calmes, reposés, exprimaient je ne sais quel rayonnement intérieur qui leur donnait un caractère sublime. Il vint à moi en me tendant les mains; puis, me regardant en face, il me dit avec anxiété : — Mon Dieu! mon bon Fernand... comme tu es pâle... qu'as-tu donc ?

— Ce que j'ai ! — m'écriai-je en fondant en larmes, et me jetant à son cou : — tu me le demandes ?

— Pauvre Fernand, — me répondit-il, ému de mon émotion, — calme-toi... du courage...

— Et c'est toi, toi... qui m'encourages en ce moment suprême ! — lui dis-je ; — mais tu es donc, comme ta mère, doué d'une force surhumaine.

— Surhumaine ! non, tu nous fais trop d'honneur, — reprit-il en souriant ; — mais ma mère et moi nous savons ce que c'est que la mort... et elle nous effraye pas... Notre âme change de rps, comme notre corps change de vêtements; nous allons re-

(1) La sanglante exécution d'Arena, Topino-Lebrun, Carrachi, etc., etc., eut lieu le 30 nivose, an X de la république (1802), sous le Consulat.

vivre ailleurs... et attendre ou rejoindre ceux que nous avons aimés. Grâce à cette croyance, mon ami, et à la curiosité de voir des mondes nouveaux, mystérieux, enfin, grâce à la conscience de l'avènement prochain de nos idées, et à la certitude de laisser après toi la mémoire d'un honnête homme, tu l'avoueras, le départ de ce monde-ci n'offre rien du tout d'effrayant... au contraire.

Madame Raymond entra chez son fils peu de temps après moi.

Je me préparais à adresser à Jean mes derniers adieux, afin de le laisser seul avec sa mère durant ces moments suprêmes, lorsque le greffier de la chambre des pairs se présenta suivi du directeur de la prison et de plusieurs huissiers. Je crus que l'on voulait hâter l'exécution de Jean dans la crainte de quelque émotion populaire, et que l'on venait chercher le condamné pour le conduire à l'échafaud. Quelle fut donc ma stupéfaction d'abord, puis ma joie inexprimable, lorsque le greffier apprit à Jean que la clémence royale commuait la peine de mort qu'il devait subir en une détention perpétuelle !

Le premier mot, le premier regard de Jean, furent pour sa mère; mais ce mot, mais ce regard, loin d'exprimer la joie, trahirent des doutes accablants. Il attacha ses yeux inquiets et pénétrants sur ceux de madame Raymond, et lui dit d'un ton de douloureux reproche : — Ah!... ma mère! ma mère!

— Moi! — s'écria madame Raymond, qui soudain comprit la secrète pensée de son fils, — moi... avoir demandé ta grâce, mon enfant! me crois-tu capable de cette faiblesse?

— Pardon, ma mère... oh! pardon de cet injurieux soupçon! — s'écria Jean en embrassant avec effusion madame Raymond, qui, ainsi qu'elle l'affirmait, était complètement étrangère à la grâce accordée à son fils.

Peu de temps après mon entrevue avec Jean, j'appris que son oncle, M. Charpentier, ainsi que plusieurs autres condamnés politiques, avaient été transférés à la citadelle de Doullens; madame Raymond alla se fixer dans cette ville, afin de pouvoir chaque jour visiter son fils et son frère.